

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

Section 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Revêtement pour usage professionnel

Basées sur le système de description donné par le guide de l'Agence Européenne des Produits Chimiques

Secteur d'utilisation SU3, SU 22

Catégorie de produit PC9a, PC9b

Information supplémentaire voir chapitre Scénario d'exposition

Le produit est destiné à l'utilisation industrielle et/ou professionnelle, mais il n'est pas un produit de consommation.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise

DUTHOO NV

Rue/Boite postale ESSERSTRAAT 3

Code du pays/Postal/Ville BE - 8550 ZWEVEGEM

Telefoon : +32 (0)56 360 774

Telefax : +32 (0)56 360 776

E-mail : info@duthoo.eu

www.duthoo.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

NL - Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum NVIC - Bilthoven + 31 30 274 88 88 (Uitsluitend bereikbaar voor een behandelend arts in geval van een accidentele vergiftiging) // BE - Antigifcentrum - Brussel + 32 70 245 245 (een arts beantwoordt uw oproep) // BE - Centre Anti-poison - Bruxelles + 32 70 245 245 (un médecin répondra à votre appel). // D - Antigifcentrum (Duitsland - Berlin) : +49 30 450 653565 // S - Swedish Poisons Information Center 112 begär Giftinformationscentralen // UK - Ricardo-AEA (UK) : +44 (0)870 190 6777 // DK - Poison Information Center Denmark +45 82 12 12 // AT (Austria) - Vergiftungsinformationszentrale der Gesundheit Österreich GmbH Notruf-Telefon: +43 1 406 43 43 // NO - Norwegian Environment AgencyTel: +47 73 58 05 00 // PL - Bureau for Chemical Substances Information Center 112 //

Section 2. Identification des dangers

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du mélange

Conformément à la Directive (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2, H225; Skin Irrit. 2, H315; Eye Dam. 1, H318; STOT SE 3, H335; STOT SE 3, H336; EUH066; EUH205; EUH208;

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément à la Directive (CE) n° 1272/2008.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

Pictogramme et mot de signalisation du produit



Mention d'avertissement : Danger

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Contient	Xylène acétate de n-butyle acetate d'ethyle triméthoxysilan de 3-(2,3-époxypropoxy)propyle
----------	---

Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
EUH208	Contient : anhydride phtalique ; méthacrylate de méthyle ; Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/ vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Section 3. Composition/ informations sur les composants

3.1. Substances

Ce produit est un mélange. L'information concernant les risques pour la santé est basée sur ses composants.

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange de résines synthétiques et de solvants

Composants dangereux

Substances présentant un risque pour la santé ou l'environnement au sens de la Directive (CE) n° 1272/2008

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

CAS 1330-20-7 EC 215-535-7 Classification	Xylène REACH 01-2119488216-32 Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H335;	20 - <	25 %
CAS 123-86-4 EC 204-658-1 Classification	acétate de n-butyle REACH 01-2119485493-29 Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336; EUH066;	12,5 - <	15 %
CAS 141-78-6 EC 205-500-4 Classification	acetate d'ethyle REACH 01-2119475103-46 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336; EUH066;	7 - <	10 %
CAS 100-41-4 EC 202-849-4 Classification	éthylbenzène REACH 01-2119489370-35 Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Acute Tox. 4, H332; STOT RE 2, H373; Aquatic Chronic 3, H412;	5 - <	7 %
CAS 2530-83-8 EC 219-784-2 Classification	triméthoxysilan de 3-(2,3-époxypropoxy)propyle REACH 01-2119513212-58 Eye Dam. 1, H318;	3 - <	5 %
CAS 85-44-9 EC 201-607-5 Classification	anhydride phtalique REACH 01-2119457017-41 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Eye Dam. 1, H318; Resp. Sens. 1, H334; STOT SE 3, H335;	0,3 - <	0,5 %
CAS 80-62-6 EC 201-297-1 Classification	méthacrylate de méthyle REACH 01-2119452498-28 Flam. Liq. 2, H225; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335; Note D;	0,1 - <	0,2 %
CAS 108-88-3 EC 203-625-9 Classification	toluène REACH 01-2119471310-51 Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336; Repr. 2, H361d; STOT RE 2, H373;	0,1 - <	0,2 %

Jusqu'à la date de révision indiquée pour cette Fiche de Données de Sécurité, seuls les numéros d'enregistrement REACH mentionnés ci-dessus sont affectés aux substances chimiques utilisées dans ce mélange.

Conseils supplémentaires

Voir le texte complet des phrases H sous la rubrique 16.

Section 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Inhalation

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Ne pas utiliser de solvants ni de diluants ! Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

Contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 15 mn à l'eau courante propre. Demander conseil à un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne PAS faire vomir. Garder tranquille.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Veuillez vous reporter à l'expérience pratique de la section 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse universelle formant un film dans l'eau, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre chimique sèche, Eau pulvérisée.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Produits de décomposition dangereux

En cas de température élevée, les produits de décomposition toxiques tels que le gaz carbonique (CO₂), le monoxyde de carbone (CO), l'oxyde azoté (NO_x), peuvent dégager une fumée épaisse et noire.

5.3. Conseils aux pompiers

Risques d'incendie et d'explosion

Liquide inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Enlever toute source d'ignition. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol.

Équipement de Protection Spécial et Procédures de Lutte contre le Feu

Porter selon besoins : Vêtement complet résistant au feu. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

Conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir éloigné des sources d'inflammation. Ne pas respirer les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. En cas de pollution des cours d'eau, des lacs ou des conduites d'assainissement, informer les autorités compétentes conformément à la législation locale. Veuillez éviter, dans la mesure du possible, toute émission de composés organiques volatils.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le matériau échappé avec des substances absorbantes non combustibles (par ex, du sable, de la terre, de la diatomite, de la vermiculite) puis les rassembler dans les conteneurs prévus à cet effet conformément aux dispositions locales de collecte des déchets. Nettoyer de préférence avec des produits de nettoyage, ne pas utiliser de solvants dans la mesure du possible.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Respecter les prescriptions de protection (voir chapitres 7 et 8).

Section 7. Manipulation et stockage

Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la manipulation sans danger

Éviter la formation de vapeurs de solvants inflammables et explosives dans l'air et de dépasser les valeurs limites dans l'air. Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. Le matériau peut absorber des charges électrostatiques. Pour le transvaser, utiliser exclusivement des conteneurs raccordés à la terre.

Il est recommandé de porter des vêtements antistatiques, y compris des chaussures antistatiques. Utiliser des outils anti-étincelles. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Respecter la législation concernant la protection et la sécurité. Si le matériau est un revêtement, ne pas sabler, couper à la flamme, braser ni souder le revêtement sec, sans un appareil respiratoire ou une ventilation appropriés, et des gants.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas vider le récipient par pression. Le récipient n'est pas résistant à la pression ! Conserver toujours dans des récipients qui correspondent aux emballages d'origine.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 25 °C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe. Défense de fumer. Entrée interdite à toute personne étrangère au service. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Précautions pour le stockage en commun

Stocker séparément des agents oxydants et des alcalins forts et des matières fortement acides. Ne pas stocker ensemble avec des produits explosifs, des gaz, des oxydants solides, des produits qui forment des gaz inflammables au contact de l'eau, des produits oxydants, des produits infectieux et radioactifs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

Veillez vous reporter aux scénarios d'exposition décrits dans l'annexe.

Section 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DNEL

No.-CAS	Nom Chimique	Utilisation finale	Voies d'exposition	Fréquence d'exposition	Type	Valeur
1330-20-7	Xylène	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	3.182 mg/kg/day
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	50,17 ppm
123-86-4	acétate de n-butyle	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	11 mg/kg/day
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	100 ppm
141-78-6	acetate d'ethyle	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	63 mg/kg/day
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	200 ppm
100-41-4	éthylbenzène	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	180 mg/kg/day
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	17,73 ppm
2530-83-8	triméthoxysilan de 3-(2,3-époxypropoxy)propyle	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	21 mg/kg/day
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	14,99 ppm
27138-31-4	Dibenzoate oxydipropyle	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	10 mg/kg/day
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	0,6 ppm
71-36-3	n-butanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	100 ppm
85-44-9	anhydride phtalique	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	10 mg/kg/day
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	5,239 ppm
80-62-6	méthacrylate de méthyle	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	13,67 mg/kg
		Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets locaux	1,5 mg/kg
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	50,5 ppm
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets locaux	210 mg/m3

PNEC

No.-CAS	Nom Chimique	Compartiment	Type	Valeur
141-78-6	acetate d'ethyle	Aquatique	Eau douce	0,26 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

No.-CAS	Nom Chimique	Compartiment	Type	Valeur
71-36-3	n-butanol	Aquatique	Sédiment	0,015 mg/kg
		Aquatique	Eau douce	0,178 mg/l
		Aquatique	Eau de mer	0,0178 mg/l
80-62-6	méthacrylate de méthyle	Aquatique	Sédiment	5,74 mg/kg
		Aquatique	Eau douce	0,94 mg/l
		Aquatique	Eau de mer	0,094 mg/l

Valeurs limites d'exposition professionnelle européennes/nationales

No.-CAS	Nom Chimique	Source	Durée	Type	Valeur	Note
1330-20-7	Xylène		8 hr	GW	221 mg/m ³	
			8 hr	GW	50 ppm	
			15 min	KW	442 mg/m ³	
			15 min	KW	100 ppm	
			15 min	IOELV15	442 mg/cm ³	Peau
			15 min	IOELV15	100 ppm	Peau
			8 hr	IOELV8	221 mg/cm ³	Peau
			8 hr	IOELV8	50 ppm	Peau
123-86-4	acétate de n-butyle		8 hr	GW	723 mg/m ³	
			8 hr	GW	150 ppm	
			15 min	KW	964 mg/m ³	
			15 min	KW	200 ppm	
141-78-6	acetate d'ethyle		8 hr	GW	1.461 mg/m ³	
			8 hr	GW	400 ppm	
100-41-4	éthylbenzène		8 hr	GW	442 mg/m ³	
			8 hr	GW	100 ppm	
			15 min	KW	551 mg/m ³	
			15 min	KW	125 ppm	
			15 min	IOELV15	884 mg/cm ³	Peau
			15 min	IOELV15	200 ppm	Peau
			8 hr	IOELV8	442 mg/cm ³	Peau
			8 hr	IOELV8	100 ppm	Peau
71-36-3	n-butanol		8 hr	GW	62 mg/m ³	
			8 hr	GW	20 ppm	
85-44-9	anhydride phtalique		8 hr	GW	6,2 mg/m ³	
			8 hr	GW	1 ppm	
80-62-6	méthacrylate de méthyle		8 hr	GW	208 mg/m ³	
			8 hr	GW	50 ppm	
			15 min	KW	416 mg/m ³	
			15 min	KW	100 ppm	
			15 min	IOELV15	100 ppm	
			8 hr	IOELV8	50 ppm	

Glossaire

GW	Limit value
IOELV	Indicative Occupational Exposure Limit Values
KW	Short value
STEL	Limite d'exposition à court terme
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition

8.2. Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires concernant l'aménagement des installations

Veiller à une ventilation adéquate. Ceci peut être réalisé soit par une bonne extraction générale de l'air soit, si les conditions sont réunies, par une aspiration à la source. Si ceux-ci ne sont pas suffisants pour maintenir les concentrations de particules et les vapeurs de solvant en-dessous de la valeur OEL, une protection respiratoire adéquate doit être portée. Masque avec filtre à gaz, type A (EN 141)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

Équipement de protection

Un équipement de protection individuelle doit être porté pour éviter le contact du produit avec les yeux, la peau et les vêtements.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

Le temps de perméation des gants n'est pas connu pour le produit lui-même. La matière des gants est recommandée sur la base des substances [contenues] dans la préparation.

Nom Chimique	Matière des gants	Épaisseur du gant délai de rupture	
Xylène	Caoutchouc nitrile	0,33 mm	30 MIN
		0,7 mm	480 MIN
acétate de n-butyle	Caoutchouc nitrile	0,7 mm	10 MIN
		0,33 mm	30 MIN
acetate d'ethyle	Caoutchouc nitrile	0,33 mm	10 MIN
		0,7 mm	480 MIN
n-butanol	Caoutchouc nitrile	0,7 mm	480 MIN
		0,33 mm	480 MIN

Le gant de protection doit être systématiquement vérifié pour garantir son adaptation à chaque poste de travail (stabilité mécanique, compatibilité des produits, antistatique). Pour une protection dans les conditions d'utilisation prévue (protection contre les projections), le port d'un gant de protection en nitrile du groupe 3 de résistance aux produits chimiques est obligatoire. Changer de gant après contamination. Si l'immersion des mains dans le produit (p.ex. maintenance, réparation) ne peut être évitée, des gants en caoutchouc butylé ou fluorocarboné doivent être utilisés. Après s'être procuré le gant auprès du fabricant, consulter les informations du temps de pénétration des produits dans le chapitre 3 de cette fiche signalétique. L'utilisation d'objets à bords coupants risque d'endommager les gants et de les rendre inefficaces. Obéir aux consignes et informations du fabricant de gants en matière d'application, de stockage, d'entretien et de remplacement. Les gants de protection doivent être remplacés dès le premier signe d'usure.

Protection des yeux

Porter des lunettes de protection contre les projections.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles (coton) ou en fibres synthétiques résistantes à la chaleur.

Mesures d'hygiène

Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. N'utiliser aucun solvant organique !

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Les informations écologiques sont indiquées dans le chapitre 12.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme : liquide ; **Couleur** : clair ; **Odeur** : L'odeur n'est pas perceptible. ;

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

Indications relatives à la sécurité

Propriété	Valeur	Méthode
pH	Le pH ne peut pas être mesuré en raison d'une moindre solubilité dans l'eau.	
Point de fusion/point de congélation	néant	
Point/intervalle d'ébullition	70 °C	
Point d'éclair	16 °C	EN ISO 3679
Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther	
Inflammabilité (solide, gaz)	non pertinent, le produit étant liquide	
Limite d'explosivité, inférieure	1 vol-% basé sur la teneur en solvant organique	
Limite d'explosivité, supérieure	11,4 vol-% basé sur la teneur en solvant organique	
Pression de vapeur	11,5 hPa	
Densité de vapeur	Donnée non disponible	
Densité	1 g/cm ³	20 °C - DIN 53217/ISO 2811
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	modéré	
Solubilité dans d'autres solvants	miscible avec la plupart des solvants organiques Listé dans : Section 3. Composition/ informations sur les composants	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Ce produit est un mélange. pour le détail des ingrédients, voir le chapitre 12	
Température d'auto-inflammabilité	415 °C	DIN 51794 basé sur la teneur en solvant organique
Température de décomposition	Ce produit est un mélange. Pour plus d'informations, voir le chapitre 10.	
Viscosité (23 °C)	48 s	ISO 2431 - 1993 6 mm
Propriétés explosives	Non explosif	
Propriétés comburantes	non oxydant	

9.2. Autres informations

Contrôle de la dissociation des solvants	< 3%	Accord ADR/RID
Contenu des composants volatils (y compris eau)	50,1 %	Base Pression de vapeur >= 0.01 kPa
teneur en solvant organique	50,0 %	Base Pression de vapeur >= 0.01 kPa
European VOC	50,0 %	Base Pression de vapeur >= 0.1 hPa
Conductivité	2.000 µS	

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandés sous la rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

inutile dans les conditions normales d'utilisation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) à notre connaissance.

Section 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Généralités

Aucune donnée sur le produit lui-même n'est disponible. La préparation a été évaluée selon la méthode conventionnelle décrite dans la Directive 1999/ 45/CE sur les Préparations Dangereuses et classée en conséquence quant aux risques toxicologiques. Détails : voir chapitres 2 et 3.

Expériences pratiques

L'ingestion peut provoquer la nausée, la diarrhée, des vomissements, une irritation gastro-intestinale et une pneumonie chimique. L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent provoquer certains des effets ci-dessus par absorption par la peau. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations ou des dommages réversibles. En raison des composants en résine époxydique et en considération des données de toxicologie de produits semblables, ce produit peut provoquer une sensibilisation ou une irritation de la peau et des organes respiratoires. Les composés époxydiques à faible poids moléculaire irritent les yeux, les muqueuses et la peau. Le contact fréquent avec la peau peut provoquer des irritations et des sensibilisations, éventuellement par une sensibilisation croisée avec d'autres composés époxydiques. Le contact de la préparation avec la peau et l'exposition aux aérosols et vapeurs devraient être évités.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par inhalation

No.-EINECS	Nom Chimique	Espèce	Type	Durée d'exposition	Valeur	Méthode
215-535-7	Xylène	Rat	CL50	4 h	5.000 ppm	
202-849-4	éthylbenzène	Rat	CL50	4 h	4.000 ppm	

Toxicité aiguë par voie cutanée

No.-EINECS	Nom Chimique	Espèce	Type	Durée d'exposition	Valeur	Méthode
215-535-7	Xylène	Lapin	DL50		> 1.700 mg/kg	

Toxicité aiguë par voie orale

No.-EINECS	Nom Chimique	Espèce	Type	Durée d'exposition	Valeur	Méthode
200-751-6	n-butanol	Rat	DL50		790 mg/kg	
201-607-5	anhydride phtalique	Rat	DL50		1.530 mg/kg	

effets irritants

Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des dommages réversibles. L'inhalation du brouillard provoque une irritation du système respiratoire. Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

Sensibilisation

Contient : anhydride phtalique ; méthacrylate de méthyle. Peut déclencher une réaction allergique.

Section 12. Informations écologiques

Aucune donnée sur le produit lui-même n'est disponible. Il faut éviter de déverser le produit dans les égouts ou les cours d'eau.

Les données figurant dans cette section sont cohérentes avec celles issues des rapports sur la sécurité chimique disponibles à la date de la révision.

12.1. Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après les données disponibles, aucun ingrédient n'est classé pour cette catégorie de risques (veuillez vous reporter à la section 3).

12.6. Autres effets néfastes

La préparation a été évaluée conformément à la méthode conventionnelle de la directive de préparation 1999/45/EC et n'a pas été classée parmi les produits dangereux pour l'environnement, mais elle contient des produits dangereux. Pour des détails, voir la section 3.

Halogènes organiques (AOX)

Le produit ne contient aucun halogène lié à de la matière organique qui contribue à AOX.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Produit

Recommandation :

Méthode d'élimination conseillée : réutilisation énergétique. Si ce n'est pas possible, seule la combustion en déchets spéciaux convient.

Code d'élimination de déchet	Descriptif
08 01 11	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballages non nettoyés

Recommandation :

Les emballages entièrement vidés doivent être déposés pour la réutilisation des ferrailles ou le reconditionnement. Les emballages qui ne sont pas vidés de façon réglementaire doivent être déposés parmi les déchets spéciaux (code déchet 150110).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

Section 14. Informations relatives au transport

Le transport doit être conforme aux réglementations ADR pour le transport routier, RID pour le transport ferroviaire, IMDG pour le transport maritime et ICAO/IATA pour le transport aérien.

14.1. Numéro ONU

ADR/RID ; IMDG ; ICAO/IATA : 1263

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID ; IMDG ; ICAO/IATA : PEINTURES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de danger

ADR/RID ; IMDG ; ICAO/IATA : 3

Classe de danger subsidiaire

ADR/RID ; IMDG ; ICAO/IATA : néant

Étiquettes



Code de restriction en tunnels

ADR/RID : D/E

Dispositions spéciales

ADR/RID : 640H

Kemler Code

ADR/RID : 33

Code Hazchem

ADR/RID : 3YE

No EMS

IMDG : F-E,S-E

14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID : III
IMDG ; ICAO/IATA : II

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID ; IMDG ; ICAO/IATA : aucun(e)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

Polluant marin

IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

veuillez vous reporter à la section 6 – 8

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

La remise s'effectue exclusivement dans des emballages appropriés et autorisés par le droit de circulation.

Section 15. Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réservé aux utilisateurs professionnels.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le mélange n'a subi aucune évaluation en matière de sécurité.

Section 16. Autres informations

Texte complet des phrases H dont le no figure chapitre 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Note D	Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention "non stabilisé(e)".

Identification selon la directive européenne 1999/45/CEE

Classe de danger



F

Facilement inflammable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04



Xn Nocif

Contient Xylène

Phrase(s) R

R11 Facilement inflammable.
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Phrase(s) S

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant. Contient : anhydride phtalique ; méthacrylate de méthyle. Peut déclencher une réaction allergique.

L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

No. de la substance	CAS no : www.cas.org/EO/regsys.html http://echa.europa.eu/
Les substances présentant un danger pour la santé ou l'environnement au sens de la directive 67/548/CEE.	http://echa.europa.eu/search-for-chemicals http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database http://toxnet.nlm.nih.gov/cgi-bin/sis/htmlgen?HSDB http://www.cdc.gov/niosh/ipcs/icstart.html
Autres prescriptions, limitations ou interdictions	Règlement (CE) No. 1907/2006 Directive 98/24/CE Directive 2004/37/CE RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 EUR-LEX : http://europa.eu.int/eur-lex/lex
Limite d'exposition pour la substance pure	http://osha.europa.eu/OSHA

Conseils relatifs à la formation

Règlement (CE) No. 1907/2006
Directive 98/24/CE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: TOUCH-UP PAINT 1 COMPONENT

Date d'impression: 2017-01-05 v4.0 Date de révision: 2017-01-04

Information supplémentaire

Les indications figurant sur cette fiche technique de sécurité sont conformes à nos connaissances actuelles et à la législation nationale et européenne. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. La manipulation du produit doit se faire uniquement avec des personnes de plus de 18 ans, qui ont été suffisamment informées sur les procédures de travail, les propriétés dangereuses et les précautions de sécurité nécessaires. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Version du rapport

Version	Changements
4.0	3, 8, 9, 11, 14, 16, Annex

Date de révision : 2017-01-04